

JOURNAL DES COTTAGES

Novembre 2010

Quelques mots de remerciements à tous ceux qui ont participé aux journées travaux. De l'avis de tous, elles ont été un grand moment conjuguant détente et efficacité.

Un point à signaler : le nettoyage des toitures de garage au karcher (non prévu) reste déconseillé en raisons des inondations provoquées à l'intérieur des garages et des risques que cela fait courir. Ces travaux doivent s'inscrire dans un cadre approuvé par le Conseil syndical pour éviter tout problème (sujet abordé en A.G.).

La placette N°6 a donné l'exemple ; P1, P2 et P7 ont très rapidement suivi puis P3 & P5. Même si l'idée était apparue, dans un premier temps, farfelue aux yeux de quelques rares personnes !

A titre d'exemples, le coût de ces travaux s'est élevé à 300 Euros sur P1, 300 également sur P7, 400 Euros sur P2.

Enfin, remerciements supplémentaires à Florence Guillon qui a apporté son aide sur P2 & Yves Genet sur P3 & P7.





A propos de travaux :

Vous l'aurez, sans doute, remarqué des travaux viennent d'être réalisés sur la résidence :

- . caniveau à l'extrémité des garages sur P6
- . quelques plaques transparentes de garages P6/P7
- . accès pompiers modifiés pour parfaire la sécurité, sur l'ensemble de la résidence.

Pour mémoire , voici la constitution du Conseil syndical pour l'année 2010/2011 :

- Madame MONATE – N° 108 – Placette 7 – Tél. : 06.62.23.05.76
- Madame GUILLON – N° 97 – Placette 6 – Tél. : 01.30.52.23.98
- Monsieur GENET – N° 96 – Placette 6 – Tél. : 01.30.52.63.73
- Monsieur LEQUEUX – N° 26 – Placette 2 – Tél. : 06.75.66.85.93
- Monsieur MARCHAND – N° 17 – Placette 1 – Tél. :
01.78.51.06.22
- Monsieur CLAVREUL – N° 27 – Placette 2 – Tél. :
06.70.41.25.43
- Monsieur VAILLANT – N° 36 - Placette 3

Nb : Jean-Louis Lequeux a été élu Président de l'ASL et, ce, afin de conforter sa position sur le dossier des nuisances aériennes.

Le Conseil Syndical